

CRIIRAD

Commission de Recherche
et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité

Tel. : 04 75 41 82 50

Fax : 04 75 81 26 48

E-mail : contact@criirad.org

Internet : www.criirad.org

La CRIIRAD fête ses 20 ans

Samedi 10 juin au Théâtre Le Rhône (Bourg-lès-Valence)

De 11h à 21 h : animations, stands, jeux, débats, musique, restauration BIO...

A 20h30 : concert exceptionnel avec les groupes

90 C et Chanson Plus bifluorée

CRIIRAD : 1986 - 2006

- 20 ans de recherches et d'efforts pour faire reconnaître et sanctionner les fautes commises par l'État français dans la gestion des retombées de TCHERNOBYL. *Plus d'infos...*
- 20 ans d'analyses et d'études radioécologiques pour dépister les POLLUTIONS, mesurer l'impact des centrales nucléaires, des usines de retraitement, des mines d'uranium, ... en France et à l'étranger. *Plus d'infos sous peu...*
- 20 ans d'interventions auprès des autorités pour obtenir une meilleure PROTECTION contre les rayonnements ionisants, la prise en compte des effets des faibles doses, des risques associés à la radioactivité naturelle et au rayonnement médical. *Plus d'infos sous peu...*
- 20 ans d'actions en JUSTICE afin d'obtenir l'assainissement des sites contaminés et la sanction des infractions qui mettent en péril notre environnement et notre santé. *Plus d'infos sous peu...*
- 20 ans de conférences, de stages, de publications, d'interventions, d'interviews pour donner une INFORMATION alternative à celle des exploitants et de l'État pour aider les citoyens à développer leur capacité d'analyse critique *Plus d'infos sous peu...*
- 20 ans de lettres ouvertes, de pétitions, de communiqués de presse, d'appels à MOBILISATION sur des questions d'intérêt général en matière de santé, d'environnement, de droit à l'information et de préservation des générations futures. *Plus d'infos sous peu...*

Naissance de la CRIIRAD : quelques rappels

26 avril 1986 : le réacteur numéro 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl explose.

Avril - Mai 1986 : la désinformation officielle

En France, les services officiels (SCPRI) affirment qu'il n'y a pas de réel danger à plus de 10 km de la centrale et a fortiori absolument aucun risque en France : « *Il faudrait imaginer des élévations 10 000 ou 100 000 fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique* » communiqué diffusé régulièrement à partir du 1^{er} mai. Le 6 mai, le ministère de l'Agriculture affirme « *En raison de son éloignement, le territoire français a été totalement épargné par les retombées radioactives consécutives à l'accident survenu à la centrale de Tchernobyl* ». Les pouvoirs publics recommandent à la population de ne rien changer à ses habitudes alimentaires, y compris dans les régions les plus touchées, y compris pour les enfants et les femmes enceintes.

Mai 1986 : la naissance de la CRIIRAD

- **Dans les premiers jours de mai 1986**, un groupe de drômois et d'ardéchois décidait de prélever divers échantillons de sol, d'eau de pluie, de mousse, de lait et de salade afin de faire contrôler leur niveau de radioactivité. Ils s'étonnaient en effet du décalage entre les informations données par les autorités françaises et celles diffusées dans les pays riverains, notamment en Allemagne et en Italie.
- Écroulés par EDF et les services de l'État, les futurs responsables de la CRIIRAD obtenaient l'aide du **Pr Robert Béraud** qui disposait d'un laboratoire à l'Institut de Physique Nucléaire de Lyon et qui acceptait d'effectuer les analyses. Les résultats obtenus **le 9 mai** révélaient la présence d'une dizaine de produits radioactifs et à des niveaux qui n'avaient rien

d'anodins. Le « nuage » radioactif de Tchernobyl avait contaminé la France à des niveaux qui imposaient des mesures de protection adaptées. L'information était aussitôt transmise aux médias (une interview du Pr BERAUD était diffusée le lendemain 10 mai sur France Inter).

- **Le 10 mai 1986, le Pr Pellerin, directeur du SCPRI, intervenait au JT de 13h sur TF1.** Il reconnaissait que la radioactivité de l'air avait été multipliée par 100, voire 400 (alors que l'élévation était jusqu'alors qualifiée de « légère »). Il présentait également la carte de France des dépôts radioactifs. Sur la base de cette prestation télévisée, les journalistes titraient le 12 mai sur le **mensonge et les aveux**. En réalité, le directeur du SCPRI continuait de pratiquer la désinformation : les chiffres qu'il publiait sous-évaluaient la réalité de la contamination d'un facteur 100 à 1 000 ! Il faudra 20 ans à la CRIIRAD pour contraindre les services officiels (en l'occurrence l'IRSN) à reconnaître l'existence et la fausseté de ces évaluations.
- Le **15 mai** une réunion publique réunissait au **TEIL** une centaine de personnes qui décidaient la création de la CRIIRAD : une association indépendante qui aurait pour mission de défendre le droit à l'information sur toutes les questions relatives à la radioactivité et aux rayonnements ionisants et qui disposerait d'un laboratoire spécialisé lui permettant de conduire ses propres investigations.
- **Le 22 mai, à MONTELMAR, la CRIIRAD tenait sa 1^{ère} Assemblée Générale**, réunissant 400 personnes venues d'horizons professionnels très divers mais unies par la même révolte et le même projet. Parmi la vingtaine qui va jouer un rôle déterminant dans le développement de l'association : Yvon et Nicole SABATIER, François MOSNIER, Michèle RIVASI, Gérard DABBENE, Denise WOLH, Marie-Laure RODET, Jean-Marie TAVAN, James CHARRET, Catherine MANNEVAL, Pierre COULOMB, Alain CREGUT, Christian COURBON.
- **Les statuts de l'association étaient déposés en préfecture le 28 mai et les autorités prenaient acte de la création de l'association par récépissé daté du 3 juin** (publication au JORF du 26/06/86). L'objet de la CRIIRAD était ainsi rédigé : « *Recherche d'informations sur tout ce qui concerne la radioactivité dans l'environnement ; Information du public et des groupes constitués ; Création d'un laboratoire d'analyse habilité à effectuer toutes investigations à son initiative et à effectuer des prestations de service pour des tiers* ».

Septembre 1986 :

l'inauguration du laboratoire d'analyse

- De mai à septembre, les mesures de radioactivité ont été effectuées à Lyon, grâce à l'aide décisive et courageuse du Pr BERAUD et de son assistant, **Sylvain VANZETTO** qui ont assuré la formation des responsables de la CRIIRAD et en particulier de **François MOSNIER** qui jouera un rôle clef dans le développement du laboratoire de la CRIIRAD.
- Grâce à l'appel lancé dans le cadre de l'émission **Droit de réponse** du 13 septembre, la CRIIRAD récoltait l'argent nécessaire à l'équipement du laboratoire. Il était inauguré à Montboucher-sur-Jabron, à quelques

kilomètres de Montélimar (en 1989, il sera installé à Valence). Grâce à sa première chaîne de spectrométrie gamma, la laboratoire a pu répondre aux demandes des particuliers, associations et collectivités et à conduire ses propres investigations. Après la contamination des **plantes aromatiques** en juillet 86, la CRIIRAD alertait à l'automne sur la contamination du **foin** (qui a provoqué au printemps celle de la **viande**), puis sur la capacité des **champignons** à concentrer les polluants radioactifs présents dans le sol.

La CRIIRAD en 2006

- L'association compte près de **4 000 adhérents** qui garantissent son existence, son indépendance et lui donnent les moyens de conduire ses propres investigations. L'assemblée générale des adhérents permet l'élection des **15 administrateurs**, entièrement bénévoles. Les réunions du CA ont lieu au moins une fois par mois. Le CA élit en son sein un **bureau** de 5 membres et se réunit tous les lundis. Les administrateurs gèrent l'association, assurent une partie importante du travail associatif et contrôlent que la structure salariée opère en pleine conformité avec les objectifs fixés par l'assemblée générale et les valeurs éthiques défendues par l'association.
- De 1986 à 1997, la présidence de la CRIIRAD a été exercée par **Michèle RIVASI** (professeur de biologie). En 1997, elle a souhaité se battre sur le terrain politique et, depuis cette date, elle n'occupe donc plus aucune fonction au sein de l'association (la CRIIRAD est, en effet, une structure totalement indépendante, que ce soit de l'État, des exploitants du nucléaire ou de tout parti politique). **Depuis 1997**, la présidence de la CRIIRAD est exercé par **Roland DESBORDES** (professeur de sciences physiques).
- La CRIIRAD emploie à ce jour **13 salariés** dont 9 en contrat à durée indéterminée, les autres en contrats aidés. Corinne CASTANIER en assure la direction. Bruno CHAREYRON, ingénieur en physique nucléaire, est responsable du laboratoire.
- Les **ressources financières** proviennent pour l'essentiel (>80%) des **cotisations** versées par les membres (40 € et 19 € pour les faibles revenus) et des **études et analyses** réalisées par le laboratoire. Le reste est constitué par les publications, les stages de formation, les aides de l'État sur les contrats de travail et les subventions de collectivités.
- La CRIIRAD a été **agrée** comme **association de protection de l'environnement** par le ministère de l'Environnement en **1997**. Son laboratoire réalise études et contre-expertises en France mais aussi à l'étranger (Japon, Niger, Lituanie, Espagne...). Il participe régulièrement aux programmes d'intercomparaison destinés à vérifier la fiabilité de la métrologie. Il est agréé par le ministère de la Santé pour les **mesures de radioactivité dans l'environnement** et détient les 2 types d'agréments (niveaux 1 et 2) pour les **mesures de radon** dans les bâtiments qui accueillent du public.

Infos complémentaires : www.criirad.org